

Compte-rendu du Conseil d'école du 4 novembre 2016

Excusés : Mmes HART, BRUNO, JACKY, M. GONZALES,

- Accueil de la nouvelle équipe des représentants de parents d'élèves.
Mme Cassel présente dans un tableau l'évolution sur les trois années passées des données de participation lors des élections ; le taux de participation est régulier et presque constant : 63,32 % en 2014/15 ; 63,37 en 2015/16 et 64,09 en 2016/17

- Approbation du PV du conseil d'école du 17 juin 2016
Mme Cassel fait part d'une erreur qui figure dans le CR à propos des interventions RASED dans l'école ; en effet le Rased intervient pour le maître E à raison de deux ½ journées dans l'école et non pas une seule comme mentionné dans le CR ; l'erreur sera rectifiée.
Le PV est approuvé par 0 vote contre, 0 vote abstention et 21 pour

- Points Mairie à la demande de l'école :

- L'école souhaiterait être informée lors du prochain conseil d'école sur le planning et la nature des travaux prévus durant les congés scolaires de juillet/août 2017 au niveau de l'isolation et de l'étanchéité des toits.

Les parents rappellent que le centre socioculturel en charge de l'ALSH des vacances d'été sera durant les vacances d'été et qu'il ne faut pas les oublier dans le circuit de communication et de la mise en œuvre des travaux.

- Mme Cassel fait part de l'arrivée pour la rentrée 2018 d'enfants en chaises roulantes ; la Mairie a déjà réalisé des travaux d'accès aux bâtiments 1 et 2 ; par contre il n'y a pas d'accès aux espaces scolaires situés en étage : BCD, Salle informatique.

La Mairie n'envisage pas d'équiper l'école en ascenseurs ; elle propose de transférer ces salles au RdC. L'équipe informe que cette proposition va nécessiter des aménagements importants et que certaines classes devront rester en RDC (salle des maîtres où sont accueillis durant les récréations les enfants à soigner, salle de jeux calmes, ...). Cela impliquera aussi que les classes de ces enfants devront chaque année déménager au rez de chaussée. La solution idéale serait d'équiper les deux bâtiments en ascenseurs.

- Mme Cassel évoque la dangerosité des nouvelles rampes d'accès construites dans la cour de l'école après les congés de la Toussaint. Elle déplore aussi le fait de ne pas être prévenue de travaux dans l'école qui ont une incidence sur les fonctionnements pédagogiques (nécessité de modifier les conditions de surveillance, marquages au sol pour rangement des élèves effacés) . Ces rampes sont un obstacle à hauteur de 40 cm avec une marche en pleine cour sur le passage des enfants aux toilettes ; les arêtes des bordures sont saillantes ; les risques d'accidents sont augmentés ; Mme Cassel a fait un courrier à M. le Maire pour l'alerter sur cette situation et demande à ce que des travaux soient effectués pour la sécurité des enfants.

Il faudrait arrondir les angles vifs et matérialiser les bordures en les peignant, installer des rambardes sur les rampes d'accès dans la cour, mettre en évidence le débordement des bordures dans la cour surtout lors des passages élèves ou parents le soir dans une cour peu éclairée.

- Présentation des résultats du sondage des parents d'octobre 2016 .
Peu de réponses et les résultats seront à affiner et présentés au prochain conseil d'école.

- Points Mairie à la demande des parents :

- Les parents évoquent aussi leur inquiétude sur les 2 nouvelles rampes d'accès handicapés installées durant les grandes vacances de part et d'autre des escaliers d'entrée aux deux bâtiments près du portail d'entrée ; ils n'avaient pas encore vu les 2 nouvelles rampes récemment installées. Ils

souhaiteraient que des rambardes soient installées sur les rampes et la nécessité de mettre en évidence le débordement de la rampe du bat II sur la cour.

La directrice précise que dans l'ensemble, les enfants respectent bien les règles de sortie et d'entrée par les escaliers et l'interdiction d'utiliser les rampes de ce côté : un travail de sensibilisation a été fait auprès des enfants.

o Qu'en est-il de la réfection du plafond de la cage d'escalier Bat I ?

Pendant les vacances scolaires, une 2ème plaque est tombée. Suite à cela, toutes les plaques ont été enlevées mais rien n'a été repeint et la vitre cassée n'a pas été changée. Les odeurs persistent. L'humidité est importante. Quels sont les travaux envisagés pour traiter ces problèmes ?

Aucun projet de rénovation particulier à cette question de cage d'escalier n'est prévu pour le moment sur ce point, la situation devant se résorber avec les travaux d'isolation et de ventilation prévus à l'été 2017.

o Le journal "Vivre à Hoenheim" fait état d'un nouveau préau entre les 2 bâtiments : qu'en est-il de ce projet ?

S'agit-il de la construction d'un préau ? D'un passage au sec entre les deux bâtiments ? D'un passage au sec qui pourrait éventuellement être couplé avec un projet de passerelle entre les deux bâtiments (qui de ce fait ne nécessiterait plus qu'un équipement d'un seul ascenseur) ? Un abri au sec pour les parents qui attendent les enfants ou pour les enfants qui attendent avant l'ouverture des grilles ?

Mme STEIBL propose de faire une réunion avant de se lancer dans ce projet avec les personnes concernées. Les parents notent également l'absence de toilettes à l'étage.

o Dans le cadre des travaux d'isolation, est-il prévu d'isoler les murs par l'extérieur, si oui, est-il prévu d'embellir les murs avec un projet artistique" qui impliquerait les élèves de l'école ?

Cela reste à étudier. Est-ce que l'on garde un espace mur pour les jeux de balles ? Il faudra mûrir le projet en concertation avec les différents partenaires : école/ mairie/ parents

o Accès à l'école sur les différents temps (scolaire, périscolaire, mercredis et vacances pour élémentaire + maternelle). Prévoir peut être aussi une procédure en cas d'absence de dernière minute d'un intervenant NAP.

Avec le plan Vigipirate, les accès de l'école sont réglementés. Les parents demandent une information sur ces accès. Ils évoquent également le problème des retardataires. En cas d'absence d'un intervenant NAP la directrice rappelle le règlement, à savoir que les enfants du périscolaire rejoignent cette structure alors que les autres enfants intègrent le périscolaire de la maternelle gérée par la mairie en attendant que les parents puissent les chercher.

• Points Ecole à la demande des parents :

o Point nouvelle formule du Goûter (fruits, crudités, ...) : demande d'assouplissement : autoriser les compotes, les tartines et les produits demi-écrémés

En préalable la directrice prévient qu'il n'y aura pas de nouveau débat sur la question des goûters. Il s'agit de faire confiance à l'équipe pédagogique sensible aux questions diététiques et environnementales qui a pris des décisions responsables en cohérence avec les recommandations nationales de santé publique. L'équipe décide d'autoriser les compotes en plus des fruits, des légumes, des crudités mais rien de plus.

Les représentants des parents d'élèves estiment qu'à l'âge de l'école élémentaire, les enfants sont encore très dépendants des habitudes alimentaires de leur milieu familial et doutent que les modifications du goûter change les éventuelles mauvaises habitudes.

Les parents regrettent que l'école considère les enfants comme un groupe homogène du point de vue alimentaire et il leur paraît trop hasardeux de trancher en réglementant le goûter de façon aussi

drastique. En effet, le goûter permet aux parents d'équilibrer la journée et de faire du sur-mesure pour leur enfant car les enfants ont des habitudes alimentaires matinales, des horaires, portions, goûts personnels, estomacs barbouillés, habitudes familiales tellement variables.

Au final les parents regrettent que seules les compotes soient autorisées et pas les tartines ni les produits demi-écrémés.

La directrice conclue en rappelant que l'école suit la campagne nationale visant à supprimer la collation matinale des écoles, qu'elle s'adresse à un public collectif. Les soucis liés à des problèmes médicaux ou autres seront traités bien-sûr individuellement. Les décisions concernant la modification du goûter entraînent effectivement des changements d'habitudes à qui il faut laisser le temps de s'installer mais elles valent la peine d'être mises en place. D'ores et déjà des constats positifs apparaissent : des enfants se sont mis à manger des fruits, les enfants auraient meilleur appétit à midi. Il y a eu des problèmes de mise en place le premier mois : des élèves se cachaient dans les toilettes pour manger des goûters interdits, mais les choses rentrent dans l'ordre et les enseignants resteront vigilants sur ces aspects. Les sondages faits auprès des enfants qui ne déjeuneraient pas le matin révèlent que cela ne concerne que très peu d'enfants.

- Les nouvelles modalités du goûter ne permettent plus aux classes d'organiser des ventes de gâteaux pour récolter des fonds pour financer les projets pédagogiques : proposition de nouveaux projets soutenus par les DPE : vente de sapins de Noël, etc...

Les ventes de gâteaux pourront se faire le soir à la sortie de l'école. La vente de sapins est évoquée à laquelle le conseil d'école est favorable. Une vente de chocolats organisée pour financer les projets des classes cirque est déjà en cours.

- Le respect de la différence à l'école

Les parents alertent l'école sur des propos inadéquats d'enfants liés à des questions de couleur de peau, de nationalité, de religion et demandent si l'équipe pédagogique peut mettre en place un plan d'actions auprès des élèves.

L'école ne fait pas de constats alarmants de dégradations de comportements. Régulièrement les enseignants sont confrontés à ces situations et réagissent d'autant mieux lorsqu'ils sont informés des incidents survenus hors de la présence d'adultes de l'école. De façon régulière, l'école réagit et intervient sur ces problèmes dans le cadre de l'EMC, des débats de classe, des conseils de vie de classe, des réunions des délégués. M. ROTH rappelle aussi la participation de sa classe au projet Thémis et à un débat très formateur auquel les élèves ont assisté sur les discriminations.

- Préparation du marché de Noël de l'école

Les parents proposent de refaire des « bredele » pour Noël et invitent les enseignants à participer à ce projet samedi 12 Novembre à 13h30, 4 Bd Leblois à STRASBOURG.

- **Bilan de rentrée: organisation et fonctionnements pédagogiques**

Présentation de la directrice du tableau des effectifs de l'école et de la répartition pédagogique des classes. Pas de changement notable par rapport aux prévisions si ce n'est la mise en place d'une classe ULIS école. La directrice explique le fonctionnement de cette classe.

L'école comptabilise 325 élèves toutes classes confondues dont 4 élèves de classe ULIS.

Information sur le fonctionnement de la religion, de la musique, de l'ELCO (cours d'arabe le jeudi de 16h00 à 17h30 et cours de turc le mercredi de 14h00 à 16h00).

Information sur les dispositifs d'aide aux élèves en difficultés : Rased, APC, SRAN, aide aux devoirs avec association Avenir Hoenheim

Point d'étape sur le nouveau projet d'école : mise en place de deux nouveaux outils élèves qui les suivront sur toute la scolarité élémentaire : outils de vocabulaire, outil PEAC (parcours d'éducation artistique et culturelle).

- **Présentation des projets de classe.**

Classes de CP: Projet de sorties culturelles et spectacles

Classes « cirque » : CP et CE 1 bilingue, CE 2 H et CE ½ De Noni

Classes poney : CE 2 bil, CP J, CM ½ Mmes Wendenbaum et Bartling

Projet compost relayé par classe de CE 1 G

Projet Acmisa « audio-visuel » CM 1 bil

Projet classe transplantée en Allemagne : CM 2 bil

Projet Vivre ensemble CM 1/2 R: Odyssée citoyenne avec association Thémis

Schilig con carnet, projet de rencontre d'un illustrateur jeunesse auprès des classes de CM 1 et CM 2 de l'école.

Participation des classes de CM 1 et CM 2 à l'Exposition sur grande guerre(14-18) organisée à l'école.

- **Présentation des comptes OCCE : école et classe**

MM. ROTH et EYERMANN ainsi que Mmes BARTLING et WENDENBAUM présentent leurs comptes de classe et Mme CASSEL présente les comptes de l'école.

La séance est levée à 20 h17

- **Verre de l'amitié**